

L'UQAM

Vol. XXV N° 2, 28 septembre 1998

Université du Québec à Montréal

3 La recherche par ordinateur facilitée grâce à la linguistique

4 L'immigration et la promotion de la langue française

5 Création et animation 3D : les étudiants Japonais reviendront

◆ Nouveau partenariat : tourisme et nouvelles technologies

Réorganisation de la Direction

Un vice-rectorat consacré exclusivement à la formation



Mme Lynn Drapeau, vice-rectrice à la formation

Le nouveau Vice-rectorat à la formation (VRF), sous la direction de Mme Lynn Drapeau, procède actuellement à la mise en place de la structure administrative qui sera désormais la sienne. Premiers changements réalisés? Le passage du dossier de la recherche à un vice-rectorat distinct; puis, le rattachement, au VRF, des facultés, secteurs et écoles, ainsi que le rapatriement des Centres d'études universitaires, de la formation sur mesure et de la formation associée aux Services aux

collectivités. Autant de transformations qui axent dorénavant le VRF sur la mission première de l'Université.

Le VRF traverse aussi présentement une période de transition marquée par un double mouvement. D'une part, on assiste à une décentralisation progressive des responsabilités vers les secteurs ou facultés. Ainsi, d'expliquer Mme Drapeau, les sous-commissions à la programmation seront éventuellement supprimées, au fur et à mesure que les nouveaux conseils académiques,

détenteurs de pouvoirs accrus en ce domaine, se mettront en place. D'autre part, on recentre les activités du VRF autour de deux nouvelles entités, qui seront opérationnelles d'ici janvier, soit un Bureau des ressources académiques et un Bureau des études. À noter que la création de ces Bureaux présuppose l'abolition prochaine des décanats à la programmation¹.

La sectorisation: où en est-on?

Mme Drapeau tient à rappeler que le processus de sectorisation va

bon train: quatre secteurs ou facultés sont déjà créés² et deux sont en voie de l'être. «La consultation est très avancée en Arts, où un porte-parole a été nommé. En Éducation, ils en sont à peaufiner leur projet». La mise en place de la structure sectorielle, et plus particulièrement des Conseils académiques, s'avère d'ailleurs une des priorités du VRF. «Avant, on a dressé le plan de cette structure, maintenant on l'implante. Or, on se doit d'apporter autant de soins à l'implantation qu'à la conception. L'opération se fait graduellement, mais c'est majeur», d'ajouter la vice-rectrice.

Bureau des études et Bureau des ressources

«Depuis la rentrée, précise Mme Drapeau, nous avons effectué beaucoup de travail dans les décanats à la programmation, en examinant chacune des tâches accomplies afin d'évaluer, de concert avec les doyens de facultés, lesquelles peuvent être décentralisées». De la formation sera donnée au personnel concerné et des transferts de ressources sont envisageables, quoique, tient à rappeler la vice-rectrice, «les décanats à la programmation fonctionnaient déjà avec des effectifs réduits». Par ailleurs, le VRF entend maintenir une structure d'expertise

centrale, plus légère toutefois, avec la création du Bureau des études, lequel intégrera les trois cycles. «Si on veut qu'il s'opère une réelle synergie des préoccupations au premier cycle et aux cycles supérieurs, on doit, à mon avis, les traiter dans un lieu commun», d'expliquer la vice-rectrice.

Ce Bureau des études sera composé de personnes ayant une expertise institutionnelle reconnue dans les dossiers liés à l'encadrement, à la pédagogie et à l'évaluation de programme. Il aura notamment pour mission de soutenir les initiatives des facultés ou secteurs ainsi que de formuler des avis à la CE en ce qui a trait à la programmation. Son rôle, précise Mme Drapeau, s'avérera important en ce qui concerne le maintien de la cohérence et de la cohésion institutionnelle en matière de formation aux trois cycles.

Par ailleurs, on s'apprête à centraliser sous un guichet unique, toutes les demandes d'allocation de ressources³ provenant des unités académiques. À compter de janvier, c'est le nouveau Bureau des ressources qui assurera ce service. Il sera appelé, notamment, à rationaliser les demandes, à en faire un suivi et à agir comme

intermédiaire entre les unités académiques et les services de l'Université lors des allocations de budgets ou d'espaces. À noter que le poste de directeur ou de directrice du Bureau des ressources, ainsi que celui du Bureau des études, seront incessamment ouverts.

La clé du succès

Enfin, Mme Drapeau a tenu à souligner que les transformations présentement en cours visent une meilleure synergie des efforts pour assurer la pertinence et la qualité de la formation. «Tous les changements se font en concertation avec l'ensemble des personnels impliqués: c'est là la clé du succès!» d'affirmer la vice-rectrice.

1 Soit le Décanat des études de premier cycle et le Décanat des études de cycles supérieurs et de la recherche.

2 Soit l'École des sciences de la gestion, la Faculté des sciences, la Faculté des sciences humaines et le Secteur des lettres et communications.

3 On entend ici les ressources humaines non enseignantes ainsi que d'autres types de ressources académiques (locaux, appareillage scientifique, etc.)

Adoption du budget révisé

De nouvelles compressions qui s'élèveront à près de 2 M \$

Des compressions supplémentaires de 1,7 M \$ par rapport au budget provisoire adopté en mai, ont été annoncées la semaine dernière par la Direction de l'Université. La raison en est que l'UQAM se trouve actuellement aux prises avec un manque à gagner d'environ 8 M \$. D'une part, l'UQAM n'a pas obtenu du MEQ, cette année, le redressement qu'elle escomptait quant à sa base de financement; d'autre part, les négociations avec le SPUQ n'ont pas permis de reconduire toutes les mesures volontaires d'économie consenties précédemment. Résultat? Un déficit pour

l'année en cours qui, sans les nouvelles compressions annoncées, atteindrait 11,6 M \$.

La révision du budget entraînera des diminutions de dépenses pour l'ensemble des vice-rectorats alors même que les investissements stratégiques prévus pour le PAFARC, l'intégration des nouvelles technologies à l'enseignement et le développement des partenariats seront substantiellement réduits. La situation financière de l'UQAM, dont le déficit accumulé s'élève à plus de 30 M \$, est à ce point critique que le CA a mis sur pied un comité qui aura pour mandat d'exami-

ner les stratégies budgétaires les plus aptes à assurer la survie, voire l'avenir, de l'Université. On comprendra, dans un tel contexte, que Mme Paule Leduc ait lancé un véritable cri d'alarme au gouvernement, lors de son récent passage à Québec.

Un cri d'alarme

«Nous criions au secours parce que nous avons maintenant peine à remplir nos obligations institutionnelles» a déclaré la rectrice, lors des récentes audiences devant la Commission parlementaire sur l'éducation. Évoquant les répercussions qu'entraîne le sous-financement chronique du

réseau universitaire, Mme Leduc a avisé le gouvernement que l'UQAM ne pouvait tout simplement plus absorber de nouvelles compressions sans mettre en péril tant la qualité de la formation et de la recherche, que la mission d'accessibilité qui est la sienne depuis toujours.

Mme Leduc a notamment mis en relief les effets désastreux des coupures, en particulier sur les divers services jugés essentiels à la qualité de l'encadrement. En 1996-1997, a-t-elle souligné, l'UQAM a vu ses dépen-

Voir compressions en page 6

Pierre Bibeau présidera la campagne de la Fondation



Voir en page 6

Concours interaméricain des droits humains à Washington

L'UQAM remporte le prix de la meilleure plaidoirie



Wendy Cuellar, lauréate du prix de la meilleure plaidoirie au *Third Inter-American Human Rights Moot Court Competition*, entourée de Antranik Handoyan et Gaston Gramajo. L'équipe a mérité la troisième place.

L'étudiante Wendy Cuellar, finissante au baccalauréat en sciences juridiques, a brillamment représenté l'UQAM en remportant le prix de la meilleure plaidoirie, lors du 3e concours interaméricain des droits humains¹, qui s'est tenu à Washington en mai dernier. L'équipe composée de Mme Cuellar, Gaston Gramajo et Antranik Handoyan, s'est classée troisième parmi les 31 équipes des trois Amériques, dont six de l'Amérique du Nord. Leur mémoire leur a valu la quatrième meilleure note. L'étudiant Gaston Gramajo a mérité la 15e place parmi plus de 60 candidats plaideurs. L'équipe a été solidement soutenue par deux entraîneurs, Carlos Bernal et Roberto Godoy, sous la direction du professeur William Schabas du département des sciences juridiques.

La lauréate a plaidé en espagnol, sa langue maternelle, répondant à des questions posées en anglais. Mme Cuellar est née au Guatemala, où elle avait d'ailleurs commencé ses études en droit, avant de venir habiter le Québec il y a maintenant six ans. «Le fait que j'aie vécu 20 ans dans une situation similaire à celle soulevée lors du concours m'a permis de me sentir

très à l'aise. Je sentais ce que je plaçais. J'y croyais, comme Mme Cuellar, et cela me donnait de la confiance en moi».

Doit-on limiter la liberté d'expression ?

Les équipes participant au concours interaméricain doivent soumettre un mémoire écrit exposant leur argumentation, et plaider devant un jury composé d'éminents magistrats et de personnalités oeuvrant dans le domaine du droit international des droits humains. Le concours repose sur une simulation de litige impliquant une violation des droits reconnus dans la Convention américaine des droits humains et dans les instruments internationaux de protection des droits. La Convention a été adoptée en 1969 par l'Organisation des États américains (OEA) et est entrée en vigueur en 1978. Même si le Canada est membre de l'OEA, il n'a pas ratifié la Convention et n'est donc pas légalement lié par son contenu.

Cette année, l'affaire portait sur un cas de censure avant publication, dans un contexte d'affrontements entre des citoyens et des Indiens marginalisés. La problématique soulevait donc l'épineuse question des limites à la

liberté d'expression. La Convention interdit la censure. Contrairement à la plupart des instruments de protection des libertés fondamentales, telles les Chartes des droits que nous connaissons au Canada et au Québec, il n'y a, dans la Convention, aucune possibilité de limiter la liberté d'expression. Impossible de recourir à une «clause nonobstant» ou «dérégatoire», qui autorise, à certaines conditions, des restrictions aux droits et libertés. Ceci posait donc un problème de taille, auquel se greffaient des enjeux mêlant la sécurité nationale, les pouvoirs de la branche exécutive, le droit à la vie, la propagande haineuse et le racisme.

Leur excellente performance s'ajoute donc à plusieurs autres qui illustrent la qualité de la formation et le dynamisme des étudiants. «Je serais très contente qu'une équipe représente l'UQAM lors du prochain concours, souhaite Mme Cuellar. C'est une très belle expérience qui nous apprend sur nous-mêmes et sur le côté humain des droits. En plus, il ne faut pas oublier qu'on fait aussi partie de l'Amérique».

1 Le titre officiel du concours est *Third Inter-American Human Rights Moot Court Competition*.

LETTRE À L'UQAM

Où sommes-nous?

Monsieur le Directeur, une question: comment, dans une institution comme la nôtre qui prétend avoir mission de former des étudiant(e)s, en arrive-t-on à tolérer que des commerces s'affichent par des expressions barbares du genre «CAFÉ DÉPOT»? Le dictionnaire nous apprend que

«Coffee Depot» signifie ENTREPOT DE CAFÉ. DÉBIT DE CAFÉ serait également acceptable, mais il n'y a aucune raison valable pour laisser filtrer un barbarisme comme Café Dépôt, loi 101 ou pas.

Gilles Tassé
Professeur

Cocktail de la rentrée



On aperçoit ici les représentants de trois associations étudiantes sectorielles, soit, à gauche, Jean-Paul Merliot (École des sciences de la gestion), à ses côtés, Karine Farrell, (secteur de l'éducation) et à l'extrême droite, François Robert (secteurs sciences humaines, arts, lettres et communication), en compagnie de Claude Léveillé, conseillère à la vie étudiante (SVE).

Les Services à la vie étudiante (SVE) ont convié récemment les représentants des associations et groupes étudiants universitaires à un cocktail, en compagnie de divers membres du personnel de l'UQAM. Cet événement, devenu une véritable tradition de la rentrée, s'est déroulé en présence de M. Michel Robillard, vice-recteur aux services académiques et au développement techno-

logique, de M. Pierre Gladu, directeur des SVE et de la rectrice, Mme Paule Leduc. Rappelons que les Services à la vie étudiante sont en lien avec plus de 80 groupes étudiants qui, d'une façon ou d'une autre, contribuent à la vie universitaire en assumant diverses responsabilités en matières d'activités et d'affaires étudiantes.

L'UQAM

Éditeur
La direction du Service de l'information et des relations publiques
Université du Québec à Montréal
Case Postale 8888, Succ. «Centre-ville»
Montréal, Qué., H3C 3P8
Service de l'information interne
Directeur: Jean-Pierre Pilon
Rédaction: service de l'information interne
Tél.: 987-6177
Local J-M330
Adresse électronique:
JOURNAL.UQAM@UQAM.CA
Version W3: <http://www.medias.uqam.ca/sii967/JOURNALJournal.html>
Le service de l'information interne est responsable de la publication de l'UQAM dont le contenu n'engage pas la direction de l'Université.
Publicité:
Rémi Plourde: 987-4043
Secrétaire: France Brûlé 987-6177
Photographies:
J.A. Martin et Sylvie Trépanier
Mise en page:
Services graphiques, SIRP
Dépôt légal:
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0831-7216
La reproduction des articles, avec mention obligatoire, est autorisée sans préavis.

Le Nagra

Café Bistro

335 de Maisonneuve Est

(514) 842-9582

vous souhaite la bienvenue

Venez partager notre cuisine française aux accents provençaux, au cœur du Quartier du Latin

Menu Express du Midi

5.99\$

Recherches de pointe en linguistique

Pour mieux dialoguer avec l'ordinateur



Mme Anne-Marie Di Sciullo, professeure au département de linguistique.

Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) accordait dernièrement à Mme Anne-Marie Di Sciullo, professeure au département de linguistique, une somme de 300 000 \$ qui s'ajoute à une subvention de 1,5 M \$ obtenue l'automne dernier. Celle-ci (1,8 M \$ au total), la plus importante jamais accordée à l'UQAM par le CRSH, servira à financer, pendant cinq ans, un vaste projet de recherches en linguistique computationnelle mené par un réseau international de chercheurs¹.

Les objectifs

Le projet abordera les relations asymétriques propres aux grammaires des langues naturelles et leur traitement par les systèmes de performance, de nature humaine ou technologique. L'objectif central consiste à faire avancer la recherche de pointe tant en linguistique fondamentale qu'en linguistique computationnelle.

On veut également que ces travaux, à caractère théorique², entraînent des applications novatrices en matière de technologies de l'information afin de permettre d'augmenter la précision et l'efficacité d'un outil de recherche et de repérage de l'information couvrant les grandes bases de données francophones sur Internet. On cherchera, en fait, à pallier les limites des outils de recherche basés uniquement sur des méthodes statistiques et sur une logique qui n'est pas celle des langues naturelles.

Quelle utilité sociale ?

Comme le souligne Mme Di Sciullo, «on se rend compte que les résultats des requêtes posées aux sys-

tèmes d'information d'Internet restent souvent peu précis, trop volumineux et trop vagues, parce qu'ils sont fondés uniquement sur des relations logiques et de voisinage entre les mots recherchés³. Ils ne permettent pas d'obtenir des informations précises sur des sujets spécifiques. Toutes les autres relations entre les mots sont généralement exclues, y compris les relations sémantiques, syntaxiques et morpho-syntaxiques. Ce dont on a besoin, précise-t-elle, ce sont des systèmes de recherche de l'information qui intègrent et exploitent, dans les moteurs de recherche, les résultats des travaux en morpho-syntaxe et en syntaxe des langues naturelles». En d'autres termes, élaborer des méthodes de repérage de l'information basées sur les techniques de traitement automatique des langues naturelles.

On vise donc à augmenter l'efficacité des ordinateurs grâce, entre autres, au développement d'analyseurs (moteurs de recherche) qui travailleront sur la configuration générale des mots, soit sur leurs caractéristiques asymétriques. «Actuellement, explique Mme Di Sciullo, les analyseurs font de la recherche par mots-clés. Si, par exemple, on fait une recherche sur le "pingouin royal", on aura des textes où le mot "pingouin" est le plus fréquent, mais aussi des textes sur la royauté qui ne présenteront alors aucun intérêt ! Cela signifie que la recherche d'information doit se faire par configurations et non par mots singuliers». D'autres types d'analyseurs pourraient également permettre de dégager l'argumentation sous-jacente à certains textes (juridiques, scientifiques, etc.), ainsi que ses prémisses et ses conséquences.

Les retombées pratiques d'une telle transposition du langage humain au langage informatique pourraient être nombreuses: logiciels de traitement ou de traduction automatique de textes plus rapides, systèmes d'analyse et de confection de résumés, dictionnaires et correcteurs de textes plus sophistiqués, et même des CD-ROM pour l'apprentissage de différentes langues. Les applications technologiques seront réalisées en concertation avec, notamment, des spécialistes du MIT et par le biais de partenariats locaux et internationaux avec des centres ou des groupes qui ont atteint un niveau d'excellence dans le domaine, tel que le Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM).

«En améliorant la recherche de l'information, conclut Mme Di Sciullo, on facilitera la qualité et la rapidité d'accès aux connaissances. Et par le fait même, nous contribuerons à leur avancement».

- 1 Le réseau comprend des chercheurs répartis dans sept universités canadiennes, ainsi que des spécialistes du Massachusetts Institute of Technology (MIT) et d'autres universités américaines, européennes et arabes.
- 2 Pour en savoir plus sur ces travaux théoriques concernant la linguistique fondamentale et computationnelle, voir dans le journal *L'UQAM*, «Subvention de 1,5 M \$ pour un grand projet de recherches en linguistique», vol. XXIV, no 6, 17 novembre 1997, p. 1, ainsi que l'interview accordée par Mme Di Sciullo à la revue *Interface*, vol. XIX, no 5, septembre-octobre 1998.
- 3 Ainsi, par exemple, les services de recherche de l'information les plus réputés sur Internet, tels que l'index *Alta Vista* et le catalogue *Yaboo*, se limitent aux mots et aucun traitement linguistique préalable n'est effectué.

Nouvelle direction à l'École des sciences de la gestion

Monsieur Julien Bilodeau, professeur au département de sciences comptables de l'UQAM, occupe, depuis le 15 juin dernier, le poste de directeur intérimaire de l'École des sciences de la gestion. Détenteur d'un doctorat en administration, M. Bilodeau a oeuvré pendant quelques années au Bureau du vérificateur général du Québec, avant d'entreprendre, en 1983, une carrière dans l'enseignement universitaire. Auteur de livres didactiques et de matériel pédagogique dans le domaine de la comptabilité, ainsi que de plusieurs articles publiés dans des revues scientifiques, M. Bilodeau fait partie du corps professoral de l'UQAM depuis 1987. Actuellement, le directeur intérimaire affirme concentrer ses énergies «sur la réorganisation à l'interne», à savoir la définition des nouveaux paramètres de fonctionnement découlant de la sec-



M. Julien Bilodeau, directeur intérimaire de l'École des sciences de la gestion.

torisation, tout en accordant, à son rôle de représentant externe, l'attention nécessaire, les partenaires de l'École étant fort nombreux et diversifiés. Enfin, M. Bilodeau a révélé que plusieurs projets sont présentement à l'étude ou en chantier, notamment la création de «l'Institut finances mathématiques», une initiative qu'il entend suivre de près.

Collation des grades en mode



Le 21 septembre dernier, 14 bacheliers en gestion et design de la mode étaient invités au musée McCord, afin d'y recevoir leur diplôme, une première pour l'École supérieure de mode de Montréal. L'événement s'est déroulé en présence des représentants des deux partenaires de l'École, à savoir Mme Paule Leduc, rectrice de l'UQAM, et M. Jacques

A. Lefebvre, président du Groupe Collège Lasalle. Enfin, des invités de marque sont venus rendre hommage aux nouvelles diplômées, soit M. Paul Delage Roberge, président du Groupe San Francisco, M. Jean-Claude Poitras, designer et vice-président de Fashion Société Design, et le ministre de l'Éducation, Mme Pauline Marois.

Médailles du Gouverneur général

L'UQAM a fait connaître les noms des trois étudiants diplômés, récipiendaires pour l'année académique 1997-1998 de la médaille du Gouverneur général du Canada. Mme Stéphanie Reader, diplômée du programme de doctorat en sciences de l'environnement, a reçu la médaille d'or, réservée aux études de cycles supérieurs. Pour les deux médailles d'argent, réservées aux études de premier cycle, le premier récipien-

daire est M. Benoît Charbonneau du programme de baccalauréat en mathématiques. Mme Marie-Anne Archambault-Grenier, étudiante en psychologie, a mérité la deuxième médaille d'argent. À noter que dans le choix des récipiendaires des médailles d'argent, le comité de sélection a considéré, outre l'excellence du dossier académique, la contribution à la vie de la communauté universitaire.

Colloque le 2 octobre

Un fossé entre l'art actuel et le public ?

Un colloque ayant pour titre *Oeuvres, Réseaux et Communauté* se tiendra à l'UQAM le 2 octobre prochain, au local A-2885 du pavillon Hubert-Aquin. Organisé par le Groupe de recherche en éducation et en muséologie (GREM) de l'UQAM et le département d'arts plastiques, le colloque abordera le thème de l'éloignement entre, d'une part, le monde des arts visuels et, d'autre part, le grand public et le monde du travail.

Selon Patricia Gauvin, coordinatrice pour l'organisation du colloque

et étudiante au programme de maîtrise en arts visuels, «certaines oeuvres sont de plus en plus difficiles à comprendre pour le grand public, que ce soit à cause de la nature des matériaux utilisés, considérés comme peu nobles, de la démarche de l'artiste, ou encore en raison du caractère parfois très abstrait des oeuvres».

Aussi, le colloque devrait-il favoriser le débat autour de questions telles que: l'artiste, en repoussant les règles esthétiques de la modernité, s'éloigne-t-il du grand public? Quelles relations faut-il privilégier entre l'oe-

uvre et le spectateur? Les oeuvres interactives, comme dans le domaine des arts médiatiques, facilitent-elles l'accès à l'art?

Pourtant, de souligner Mme Gauvin, il y a des artistes qui, conscients de ces problèmes, multiplient les efforts de visibilité et de sensibilisation vers le grand public. Diverses expériences ont déjà été tentées et il en sera question lors du colloque.

Cet événement réunira des sociologues, des pédagogues, des historiens, des artistes, et des représentants d'en-

treprises. Parmi les intervenants, signalons la présence du sociologue français Michel Maffesoli, de Lise Nantel, artiste multidisciplinaire, de Louise Poissant, directrice du programme de doctorat en études et pratiques des arts à l'UQAM, de C. J. Fleury, artiste ayant participé au programme des arts communautaires de l'Ontario, de Viviane Proulx, responsable de la collection d'entreprise chez Gaz Métropolitain, et de Shérif Laoun. À noter que ce dernier travaille d'ailleurs à la mise sur pied d'une association visant à rapprocher les artistes et le monde des affaires.

Précisons qu'à la fin du colloque, des artistes, ainsi que des étudiants de la maîtrise en arts visuels à l'UQAM, présenteront, au Centre de diffusion (local J-R930), des projets qui remettent en cause les relations traditionnelles entre créateur et spectateur. Bref, des artistes qui se posent des questions semblables à celles soulevées par le colloque.

Forum sur la dimension plurielle de la société québécoise



M. Léon-Gérald Ferland, directeur de l'École de langues de l'UQAM, et Mme Marie José Glémaud, présidente de l'organisme Images interculturelles.

Les 1^{er} et 2 octobre prochains, l'UQAM sera l'hôte d'un Forum ayant pour thème *La traversée des cultures*. Comme l'expliquent deux des membres du comité organisateur¹, M. Léon-Gérald Ferland, directeur adjoint de l'École de langues, et Mme Marie José Glémaud, présidente de l'organisme Images interculturelles², «le Forum veut contribuer à la prise de conscience de la dimension plurielle de la société québécoise et poser la question de la place des immigrants dans notre société». Plus précisément, cet événement vise à sensibiliser la population québécoise à l'apport de l'immigration dans la promotion de la langue française. Il propose aussi aux immigrants et aux Anglo-Québécois, des exemples de l'utilisation de la langue commune comme véhicule de la richesse de la diversité culturelle et comme outil de cohésion sociale.

Les thèmes de discussion

Au cours des deux journées, des professeurs, des chercheurs et des écrivains aborderont dans divers ateliers un thème de discussion particulier: 1) les dimensions transnationales

de la citoyenneté (appartenance et allégeance); 2) la construction sociale et politique de la nation et de l'ethnicité; 3) le français pluriel; 4) la traversée des cultures; 5) écrire sa différence ou la représentation du pays d'accueil et du pays d'origine dans l'oeuvre littéraire. Tous les ateliers se tiendront au local D-R200 du pavillon Athanase-David. Des frais d'inscription de 40 \$ seront exigés, à l'exception des étudiants pour qui l'admission au Forum sera gratuite.

En fait, le Forum permettra de débattre de plusieurs questions brûlantes qui font l'actualité: quels rapports les immigrants entretiennent-ils avec leur pays d'origine et leur pays d'accueil? Comment s'effectue la transition d'une culture à l'autre? Pourquoi opter pour le français comme langue de communication quand sa langue naturelle est différente? La dualité Québécois-communautés culturelles constitue-t-elle un frein à la citoyenneté québécoise? «Nous voulons, notamment, de souligner Mme Glémaud, interroger les concepts de pluralisme, de multiculturalisme et de citoyenneté. C'est le rôle de l'Université de réfléchir sur les nouveaux

discours qui se forment autour de ces questions».

Bâtir des ponts

Rapprocher les jeunes appartenant à des communautés culturelles différentes représente aussi un défi de taille dans une société québécoise de plus en plus cosmopolite. À ce propos, Léon-Gérald Ferland tient à rappeler que la majorité des jeunes allophones au Québec sont désormais intégrés dans les Cégeps francophones. Par ailleurs, ajoute-t-il, «c'est au Québec que les immigrants conservent le plus leur langue d'origine, un phénomène qui n'est pas aussi marqué dans les autres provinces canadiennes et aux États-Unis». Enfin, il note, chez les étudiants francophones, un intérêt accru pour l'étude des langues étrangères (espagnol, arabe, japonais, etc.). Un intérêt qui, selon lui, est suscité par les contacts (entourage, amis) qu'ils établissent avec des jeunes de d'autres communautés culturelles.

Signalons que, parallèlement au Forum, des activités culturelles auront lieu sur la Grande Place du pavillon Judith-Jasmin. Animation, musique, poésie, contes, sketches, etc., seront alors au programme.

1 À souligner également la contribution de Mme Micheline Labelle et de M. Simon Harel, professeurs aux départements de sociologie et d'études littéraires à l'UQAM et membres du comité organisateur du Forum.

2 Images interculturelles est un organisme à but non lucratif qui vise à renforcer les liens entre les diverses communautés culturelles au Québec. Il publie un magazine bimensuel et organise des événements spéciaux.

La Fondation épaula seize nouveaux étudiants



La boursière Annie Girard, lors de la cérémonie de remise des bourses d'excellence de la Fondation. On l'aperçoit ici entourée de Monsieur Pierre Bibeau, président de la campagne de développement 1998-1999 de la Fondation, de la vice-rectrice à la formation Madame Lynn Drapeau, ainsi que de Madame Johanne Corbeil de l'Association des employés non syndiqués de l'UQAM.

La Fondation a octroyé, le 17 septembre dernier, 16 bourses d'excellence de 1 000 \$ à de nouveaux étudiants provenant du Cégep.

Grâce à la générosité des membres de l'Association des employés non syndiqués de l'UQAM, l'une des boursières, l'étudiante au baccalauréat

en actuariat Annie Girard, s'est vue remettre une bourse supplémentaire de 500 \$. Mme Girard a reçu cette bourse pour avoir obtenu la meilleure cote de rendement parmi les quelque 2 300 candidats ayant postulé pour les concours de bourses d'entrée de la Fondation.

Design graphique

Des étudiants qui se démarquent!

Sylvie Chartrand, étudiante en design graphique à l'UQAM, a récolté deux prix lors du 29^e Festival du film et vidéo étudiant canadien, pour «Le temps d'aimer», un vidéo d'animation qu'elle a réalisé. Plus précisément, le jury du Festival lui a décerné le Prix VIACOM Canada pour le meilleur espoir parmi les jeunes réalisateurs étudiants ainsi que le Prix du meilleur vidéo dans la catégorie animation.

Jean-François Hogue, qui poursuit également une formation en design graphique, vient quant à lui de remporter une mention honorable pour sa page couverture lors de la 35^e édition du concours annuel international du magazine Print. Son concept graphique en trois étapes, qui a retenu l'attention du jury, démontre la tyrannie des paparazzi à l'endroit de la princesse Diana.

Des étudiants japonais s'initient à l'animation 3D

Franc succès sur tous les plans, le «Projet Japon 1998» a permis à un groupe de 28 étudiants provenant de quatre universités et institutions japonaises¹ de recevoir une formation intensive en création et animation 3D. Le projet constitue une percée significative dans un marché fort convoité.

La formation s'est déroulée dans les laboratoires du département de design l'été dernier. Les 28 stagiaires, qui à deux exceptions près ne parlaient ni l'anglais ni le français, étaient munis d'un manuel en langue japonaise. Ils ont également eu droit à la présence presque constante de l'interprète et traductrice Mineko Susuki, responsable des relations entre l'Université et les Japonais.

Le professeur d'animation 3D Michel Fleury du département de design, solidement épaulé par les étudiants Patrick Guévin et Jacques Fortier, a dispensé l'enseignement en utilisant le logiciel Maya, considéré le meilleur outil dans le domaine de l'animation 3D pour les ordinateurs de type O2.



Le groupe d'étudiants-stagiaires japonais et l'équipe québécoise ayant participé au «Projet Japon 1998», stage intensif de formation en création et animation 3D.

Étudiants acharnés, les stagiaires ont investi entre 350 et 500 heures de travail pour produire un document animé d'une durée de 30 secondes. Pour ce faire, ils ont dû se familiariser avec l'interface de Maya et le modeling avec polygones, se concentrant ensuite sur le rendu des couleurs, les textures, les effets de caméra et de

lumière. Les animations terminées furent acheminées au Service de l'audiovisuel qui se chargea de l'insertion du générique et de la musique. Chaque étudiant recevra par la poste un vidéo comprenant son propre document d'animation et celui de chacun de ses collègues.

Un projet longuement mijoté

Le «Projet Japon 1998» a été chapeauté et financé notamment par le Service de formation sur mesure, sous la gouverne du directeur Rhéal Sauvé qui s'est impliqué dans l'entreprise durant toute sa durée. Selon M. Sauvé, «L'âme de ce projet, c'est Raymond Vézina, professeur au département de design. Il y a consacré trois ans. Il connaît bien les Japonais et a effectué deux séjours au Japon en 1997 et en 1998 pour bien organiser le tout.»

L'origine de l'entreprise remonte à 1994 lorsque le professeur Akifumi Oikawa de l'Université Tsukuba concocta avec le professeur Vézina un vaste projet intitulé *Computers and the Humanities*, dans lequel s'inscrivait le stage. Ce programme, qui s'étend jusqu'en 1999, a déjà reçu plusieurs millions de dollars du gouvernement japonais. Chaque étudiant a fourni une somme couvrant les frais inhérents à la formation, au logement et au transport. Quant à l'UQAM, elle en sort gagnante à plusieurs niveaux : «Déjà nous avons établi notre seuil de rentabilité à 12 étudiants. Avec 28, le projet est donc extrêmement rentable.

Cela nous a d'ailleurs permis de financer l'achat de plusieurs ordinateurs de type O2», de souligner avec fierté M. Sauvé.

Déjà l'École d'été 1999 est en préparation. La demande semble très forte et tout augure pour un autre succès. Plusieurs avenues sont explorées : partenariat, multimédia, cours de langues, etc. Certains étudiants voudraient revenir en finançant leur voyage et s'offrent même pour aider les prochaines cohortes.

¹ Il s'agit des établissements suivants: Toyo Institute of Art and Design, Tsukuba University, Yokohama National University et du Tokyo Designers Gakuin College. Notons également la présence de sept étudiants et de deux ingénieurs venus dans le cadre du Congrès SIGGRAPH qui s'est tenu du 26 au 29 juillet dernier, à Orlando, en Floride.

Nouveau partenariat en tourisme



À l'avant-plan, M. André Vallerand, président de l'ICTCE et la rectrice Mme Paule Leduc. Derrière, M. François Bédard, coordonnateur adjoint du CIFORT.

Une entente de partenariat a été conclue récemment entre l'UQAM et l'Institut canadien du tourisme et du commerce électronique (ICTCE)¹ en vue de favoriser, à l'échelle internationale, la réalisation de projets conjoints dans le domaine du tourisme et des nouvelles technologies. Dans la foulée de cette entente, diverses activités de recherche, de développement, de diffusion et de formation sur le thème «tourisme et commerce électronique», devraient voir le jour. Déjà, la présentation d'un projet

commun au Fonds francophone des inforoutes, intitulé «Politiques et stratégies en tourisme: cours intensif de formation à distance», figure parmi les initiatives des nouveaux partenariats.

Selon le professeur François Bédard, coordonnateur adjoint du Centre international de formation et de recherche en tourisme de l'UQAM (CIFORT) et porte-parole de l'Université dans ce dossier, l'entente avec l'ICTCE s'avérera bénéfique pour les

deux parties. «En devenant notre partenaire, précise M. Bédard, l'Institut, qui existe depuis peu, pourra accéder rapidement et facilement à l'important réseau de contacts en tourisme que nous avons développé, au fil des ans, à l'échelle internationale». En contrepartie, ajoute-t-il, les chercheurs de l'UQAM qui s'intéressent aux questions liées au commerce électronique dans l'industrie touristique pourront bénéficier d'un accès privilégié aux ressources de l'Institut, que ce soit en matière de financement d'activités de recherche, d'expertise ou de matériel informatique.

Rappelons que le CIFORT, créé en 1991, est un lieu de concertation, sur le plan international, des diverses instances de l'Université (Chaire de tourisme, Centre de recherche en gestion, département d'études urbaines et touristiques, module de gestion du tourisme et de l'hôtellerie, etc.) engagées dans la formation et la recherche en tourisme.

¹ Cet Institut a notamment pour mission d'accroître, au moyen des applications des technologies de l'information et du commerce électronique, la compétitivité de l'industrie touristique.

La formation de l'acteur au coeur des débats

Un colloque sur le thème de la formation de l'acteur, organisé par le département de théâtre de l'UQAM, réunira, du 16 au 18 octobre, une brochette de spécialistes, directeurs d'écoles d'art dramatique, professeurs et/ou praticiens de la scène, afin de discuter plus à fond de la formation donnée aux aspirants comédiens. L'enseignement dispensé est-il cohérent? Quels buts visent les différentes écoles? À quelle forme de théâtre destinent-elles leurs élèves? Contribuent-elles à ouvrir des voies nouvelles? Autant de questions qui feront l'objet de la réflexion des participants. Celle-ci s'articulera autour des quatre thèmes suivants: (1) l'école de l'individu et l'école du groupe, (2) le théâtre en quête de

sens, (3) des courants multiples de formation et (4) les modèles. En outre, sept ateliers de démonstration sont également au programme de ce colloque qui tentera de jeter un éclairage nouveau sur cette grande interrogation: «Le jeu s'enseigne-t-il?».

À noter que toutes les séances auront lieu à l'UQAM, au Théâtre Alfred-Laliberté, pavillon Judith-Jasmin, niveau métro, alors que les ateliers se tiendront au 2^e étage du même pavillon. Le nombre de participants aux ateliers étant limité, il est préférable de s'inscrire tôt. Pour de plus amples informations: tél.: 987-3000 poste 3255, fax: 987-7881 ou e-mail: feral.josette@uqam.ca



...compressions (suite de la page 1)

ses consacrées à l'informatique diminuer de 29 % alors que celles liées aux bibliothèques et à l'audiovisuel chutaient dans les deux cas de 14 %. «Je ne suis pas de celles qui favorisent des drames là où il n'y en a pas» a tenu à préciser la rectrice, «mais je vous dirai que nous avons atteint la limite [...] avec un corps professoral diminué d'une dizaine de pour cent, avec des employés de soutien diminués d'une quinzaine de pour cent, avec des cadres dont nous avons réduit le nombre de 24 %».

Enfin, la rectrice a rappelé aux parlementaires que les ressources dont dispose l'UQAM s'avèrent extrême-

ment limitées: les compressions des cinq dernières années ont entraîné une réduction d'environ 25 % du budget de l'Université. En outre, contrairement à plusieurs autres établissements de la région montréalaise, l'UQAM n'a pas fait l'objet d'un redressement au début des années '80, ce qui, a précisé Mme Leduc, représente un manque à gagner historique d'environ 25 M \$. Aussi, après avoir insisté sur le caractère fondamental du rôle de l'État dans l'éducation, la rectrice, au nom de toute la communauté uqamienne, a invité le gouvernement à mettre un terme aux compressions et ce, sans plus attendre.

Les étudiants exigent un refinancement de l'UQAM

Selon les représentants des quatre associations étudiantes sectorielles¹, les compressions budgétaires imposées à l'UQAM causent d'importants ravages dans leur formation. Difficultés à obtenir des stages en raison du manque d'agents de placement, réduction des heures d'ouverture des laboratoires scientifiques, livres disséminés un peu partout dans les bibliothèques, augmentation du nombre d'étudiants par groupe-cours, files d'attente dans les divers services, autant d'exemples concrets qui soulèvent

leur inquiétude. Conscients que le budget de l'UQAM restera déficitaire et ce, en dépit des efforts réalisés par tous les acteurs en son sein, les étudiants ont tenu à accompagner leur rectrice à Québec, afin d'exiger de la part du gouvernement qu'il procède à un refinancement de leur Université. «Nous avons atteint le seuil de rupture car il n'est pas possible, dans la situation actuelle, de maintenir à long terme la qualité de notre formation», ont affirmé les représentants étudiants dans un document destiné à animer des dis-

cussions dans les groupes-cours, le jour même où l'UQAM rendait compte de son activité budgétaire aux audiences annuelles devant la Commission parlementaire sur l'éducation.

¹ Soit l'AEÉSG (gestion), l'ADEESE (éducation), l'AESSUQAM (sciences) et l'AGESHALUQAM (sciences humaines, arts, lettres et communications). À noter que le SPUQ, le SCUQ et le SEUQAM ont manifesté leur appui à l'endroit des préoccupations exprimées par ces associations.

Prends ton avenir en main. La Stratégie emploi jeunesse du Canada peut t'aider. En appelant le 1 800 935-5555, tu apprendras comment :

- Acquérir de l'expérience de travail et participer à des stages ici ou à l'étranger.
- Obtenir un crédit d'impôt sur les prêts étudiants.
- La Subvention canadienne pour l'épargne-études peut aider les parents à épargner pour les études de leurs enfants.
- Obtenir les renseignements les plus récents concernant la planification de ta carrière et le marché de l'emploi.
- Ne pas payer d'impôt sur les retraits de tes REÉR si tu es un étudiant adulte ou à temps partiel.
- Le Répertoire national des diplômés aide les entreprises privées à recruter de jeunes diplômés pour des emplois permanents ou des étudiants pour des emplois d'été et des stages coopératifs.
- Obtenir des renseignements au sujet des subventions offertes aux employeurs pour l'embauche d'étudiants.
- Les Fonds des Bourses du millénaire peuvent t'aider et seront disponibles à compter de l'an 2000.

Pour en savoir plus sur la Stratégie emploi jeunesse du Canada, visite le site du Réseau d'information jeunesse au www.jeunesse.gc.ca



Canada



Fondation UQAM Campagne de développement 1998-1999

Diplômé en science politique de l'UQAM, Monsieur Pierre Bibeau, directeur général de la Société du Parc des Îles, assurera la présidence de la campagne de développement 1998-1999 de la Fondation. M. Bibeau compte déjà à son actif la réalisation de nombreux projets de développement économique, culturel et sportif.

Cette campagne, qui vise à amasser 1 400 000 \$ afin d'accroître le soutien accordé aux étudiants de l'UQAM, s'ajoute donc à la liste des défis entrepris par M. Bibeau, confirmant son engagement envers la communauté montréalaise et québécoise. Les montants recueillis seront investis principalement dans le programme de bourses, la bibliothèque virtuelle et le développement scientifique.

Faites marcher vos doigts



L'édition 1998-1999 de l'Annuaire de l'UQAM (en trois volumes), publié par le Bureau du registraire, vient tout juste de sortir des presses. À noter que la page couverture est ornée d'une photo-illustration originale sur le thème de la prévention du décrochage, une réalisation de Nicolas Boissy, étudiant au module de design graphique sous la direction de Frédéric Metz.

AVIS DE VACANCE ET APPEL DE CANDIDATURES

Poste : Doyenne, doyen de la Faculté des sciences

Rôle

La doyenne, le doyen de la faculté est responsable devant le Conseil académique et les instances de l'Université de l'animation, de la planification, de l'organisation et de la gestion de sa faculté.

À ce titre, en liaison avec les unités de sa faculté et le Vice-rectorat à la formation, elle, il administre et exécute les politiques et directives adoptées par les diverses instances concernées (Conseil académique, Commission des études, Conseil d'administration, etc.).

Responsabilités

- Dirige sa faculté et réalise la coordination entre les unités qui le composent. Veille à l'application, dans sa faculté, des règlements, politiques et directives de nature académique, pédagogique ou administrative.
- Préside le Conseil académique de la faculté et veille à la réalisation de son mandat.
- Prépare, pour approbation par le Conseil académique et autres instances s'il y a lieu, les orientations, les priorités de la faculté et politiques qui relèvent de sa responsabilité.

- Procède, dans le cadre des normes et pratiques établies à l'Université, après consultation des unités de la faculté et approbation du Conseil académique, aux recommandations nécessaires auprès de la vice-rectrice, du vice-recteur à la Formation pour l'obtention des enveloppes sectorielles de ressources.
- Veille à l'exécution et au suivi des décisions du Conseil académique.
- Prépare le budget sectoriel, conformément aux règles et politiques établies à l'Université en matière d'allocation de ressources, avec la collaboration des unités de la faculté, le soumet à l'approbation du Conseil académique, et le recommande à la vice-rectrice, au vice-recteur à la Formation. Veille à l'administration dudit budget dans le respect des normes et politiques établies ainsi que des règles administratives.
- Représente sa faculté auprès des milieux externes et est responsable du développement des relations entre sa faculté et les différents partenaires du milieu.
- Représente les intérêts et préoccupations académiques et de vie uni-

versitaire des étudiantes, étudiants auprès des unités administratives et des instances de l'Université.

- Représente sa faculté auprès des unités administratives et des instances de l'Université.
- Fait partie, en tant que doyenne, doyen de faculté, du Comité de direction de la vice-rectrice, du vice-recteur à la Formation et participe aux décisions relatives aux orientations et priorités de ce Vice-rectorat, de même qu'à l'élaboration des politiques relevant du Vice-rectorat à la formation, à soumettre aux instances.
- Fait rapport, au moins une fois l'an, au Conseil académique, pour approbation, de la gestion de sa faculté et notamment du développement et de l'organisation générale des programmes des trois cycles d'études ainsi que de l'exécution des politiques et directives de l'Université.
- Rend compte à la vice-rectrice, au vice-recteur à la Formation de la gestion et de l'utilisation des ressources humaines, financières et matérielles allouées à la faculté et ce, dans le respect des politiques institution-

nelles et des règles administratives en vigueur.

- Veille à l'application des politiques académiques définies par les instances de l'Université dans le respect des conventions collectives et ententes et en concertation avec les instances et unités concernées et participe à la gestion des ressources humaines affectées à la faculté.

Exigences

- Être professeure, professeur régulier à temps plein de la faculté.
- Avoir une vaste expérience de direction d'enseignement et de recherche et une bonne connaissance des programmes de sa faculté.
- Posséder des qualités de leadership.
- Avoir une connaissance appropriée des structures académiques et administratives de l'UQAM, du réseau de l'UQ et de l'ensemble du réseau universitaire québécois.
- Démontrer les capacités nécessaires pour participer à un processus de changement important.

Mandat

La doyenne, le doyen de la faculté est nommé par le Conseil d'administration pour un mandat de cinq (5) ans, renouvelable une (1) fois.

Traitement

Selon l'échelle des professeurs, professeurs majorée de 12 000 \$, avec un minimum de 80 000 \$.

Note: Durant son mandat, la doyenne, le doyen ne perd aucun des droits rattachés à son statut de professeure, professeur et est détaché de son département d'appartenance.

Date limite

Votre candidature, accompagnée d'un curriculum vitae, doit parvenir avant 17 heures, le lundi 5 octobre 1998 à monsieur Daniel Hébert, directeur du Secrétariat des instances, local D-4635.

AVIS DE VACANCE ET APPEL DE CANDIDATURES

Poste : Doyenne, doyen de la Faculté des sciences humaines

Rôle

La doyenne, le doyen de la faculté est responsable devant le Conseil académique et les instances de l'Université de l'animation, de la planification, de l'organisation et de la gestion de sa faculté.

À ce titre, en liaison avec les unités de sa faculté et le Vice-rectorat à la formation, elle, il administre et exécute les politiques et directives adoptées par les diverses instances concernées (Conseil académique, Commission des études, Conseil d'administration, etc.).

Responsabilités

- Dirige sa faculté et réalise la coordination entre les unités qui le composent. Veille à l'application, dans sa faculté, des règlements, politiques et directives de nature académique, pédagogique ou administrative.
- Préside le Conseil académique de la faculté et veille à la réalisation de son mandat.
- Prépare, pour approbation par le Conseil académique et autres instances s'il y a lieu, les orientations, les priorités de la faculté et politiques qui relèvent de sa responsabilité.

- Procède, dans le cadre des normes et pratiques établies à l'Université, après consultation des unités de la faculté et approbation du Conseil académique, aux recommandations nécessaires auprès de la vice-rectrice, du vice-recteur à la Formation pour l'obtention des enveloppes sectorielles de ressources.
- Veille à l'exécution et au suivi des décisions du Conseil académique.
- Prépare le budget sectoriel, conformément aux règles et politiques établies à l'Université en matière d'allocation de ressources, avec la collaboration des unités de la faculté, le soumet à l'approbation du Conseil académique, et le recommande à la vice-rectrice, au vice-recteur à la Formation. Veille à l'administration dudit budget dans le respect des normes et politiques établies ainsi que des règles administratives.
- Représente sa faculté auprès des milieux externes et est responsable du développement des relations entre sa faculté et les différents partenaires du milieu.
- Représente les intérêts et préoccupations académiques et de vie uni-

versitaire des étudiantes, étudiants auprès des unités administratives et des instances de l'Université.

- Représente sa faculté auprès des unités administratives et des instances de l'Université.
- Fait partie, en tant que doyenne, doyen de faculté, du Comité de direction de la vice-rectrice, du vice-recteur à la Formation et participe aux décisions relatives aux orientations et priorités de ce Vice-rectorat, de même qu'à l'élaboration des politiques relevant du Vice-rectorat à la formation, à soumettre aux instances.
- Fait rapport, au moins une fois l'an, au Conseil académique, pour approbation, de la gestion de sa faculté et notamment du développement et de l'organisation générale des programmes des trois cycles d'études ainsi que de l'exécution des politiques et directives de l'Université.
- Rend compte à la vice-rectrice, au vice-recteur à la Formation de la gestion et de l'utilisation des ressources humaines, financières et matérielles allouées à la faculté et ce, dans le respect des politiques institution-

nelles et des règles administratives en vigueur.

- Veille à l'application des politiques académiques définies par les instances de l'Université dans le respect des conventions collectives et ententes et en concertation avec les instances et unités concernées et participe à la gestion des ressources humaines affectées à la faculté.

Exigences

- Être professeure, professeur régulier à temps plein de la faculté.
- Avoir une vaste expérience de direction d'enseignement et de recherche et une bonne connaissance des programmes de sa faculté.
- Posséder des qualités de leadership.
- Avoir une connaissance appropriée des structures académiques et administratives de l'UQAM, du réseau de l'UQ et de l'ensemble du réseau universitaire québécois.
- Démontrer les capacités nécessaires pour participer à un processus de changement important.

Mandat

La doyenne, le doyen de la faculté est nommé par le Conseil d'administration pour un mandat de cinq (5) ans, renouvelable une (1) fois.

Traitement

Selon l'échelle des professeurs, professeurs majorée de 12 000 \$, avec un minimum de 80 000 \$.

Note: Durant son mandat, la doyenne, le doyen ne perd aucun des droits rattachés à son statut de professeure, professeur et est détaché de son département d'appartenance.

Date limite

Votre candidature, accompagnée d'un curriculum vitae, doit parvenir avant 17 heures, le lundi 5 octobre 1998 à monsieur Daniel Hébert, directeur du Secrétariat des instances, local D-4635.

AVIS DE VACANCE ET APPEL DE CANDIDATURES

Poste : Doyenne, doyen du Secteur (École) des sciences de la gestion

Rôle

La doyenne, le doyen de secteur est responsable devant le Conseil académique et les instances de l'Université de l'animation, de la planification, de l'organisation et de la gestion de son secteur.

À ce titre, en liaison avec les unités de son secteur et le Vice-rectorat à la formation, elle, il administre et exécute les politiques et directives adoptées par les diverses instances concernées (Conseil académique, Commission des études, Conseil d'administration, etc.).

Responsabilités

- Dirige son secteur et réalise la coordination entre les unités qui le composent. Veille à l'application, dans son secteur, des règlements, politiques et directives de nature académique, pédagogique ou administrative.
- Préside le Conseil académique du secteur et veille à la réalisation de son mandat.
- Prépare, pour approbation par le Conseil académique et autres

instances s'il y a lieu, les orientations, les priorités du secteur et politiques qui relèvent de sa responsabilité.

- Procède, dans le cadre des normes et pratiques établies à l'Université, après consultation des unités du secteur et approbation du Conseil académique, aux recommandations nécessaires auprès de la vice-rectrice, du vice-recteur à la Formation pour l'obtention des enveloppes sectorielles de ressources.
- Veille à l'exécution et au suivi des décisions du Conseil académique.
- Prépare le budget sectoriel, conformément aux règles et politiques établies à l'Université en matière d'allocation de ressources, avec la collaboration des unités du secteur, le soumet à l'approbation du Conseil académique, et le recommande à la vice-rectrice, au vice-recteur à la Formation. Veille à l'administration dudit budget dans le respect des normes et politiques établies ainsi que des règles administratives.
- Représente son secteur auprès des milieux externes et est responsable du développement des relations

entre son secteur et les différents partenaires du milieu.

- Représente les intérêts et préoccupations académiques et de vie universitaire des étudiantes, étudiants auprès des unités administratives et des instances de l'Université.
- Représente son secteur auprès des unités administratives et des instances de l'Université.
- Fait partie, en tant que doyenne, doyen de secteur, du Comité de direction de la vice-rectrice, du vice-recteur à la Formation et participe aux décisions relatives aux orientations et priorités de ce Vice-rectorat, de même qu'à l'élaboration des politiques relevant du Vice-rectorat à la formation, à soumettre aux instances.
- Fait rapport, au moins une fois l'an, au Conseil académique, pour approbation, de la gestion de son secteur et notamment du développement et de l'organisation générale des programmes des trois cycles d'études ainsi que de l'exécution des politiques et directives de l'Université.
- Rend compte à la vice-rectrice, au vice-recteur à la Formation de la

gestion et de l'utilisation des ressources humaines, financières et matérielles allouées au secteur et ce, dans le respect des politiques institutionnelles et des règles administratives en vigueur.

- Veille à l'application des politiques académiques définies par les instances de l'Université dans le respect des conventions collectives et ententes et en concertation avec les instances et unités concernées et participe à la gestion des ressources humaines affectées au secteur.

Exigences

- Être professeure, professeur régulier à plein temps du secteur.
- Avoir une vaste expérience de direction d'enseignement et de recherche et une bonne connaissance des programmes de son secteur.
- Posséder des qualités de leadership.
- Avoir une connaissance appropriée des structures académiques et administratives de l'UQAM, du réseau de l'UQ et de l'ensemble du réseau universitaire québécois.

- Démontrer les capacités nécessaires pour participer à un processus de changement important.

Mandat

La doyenne, le doyen du secteur est nommé par le Conseil d'administration pour un mandat de cinq (5) ans, renouvelable une (1) fois.

Traitement

Selon l'échelle des professeurs, professeurs majorée de 12 000 \$, avec un minimum de 80 000 \$.

Note: Durant son mandat, la doyenne, le doyen ne perd aucun des droits rattachés à son statut de professeure, professeur et est détaché de son département d'appartenance.

Date limite

Votre candidature, accompagnée d'un curriculum vitae, doit parvenir avant 17 heures, le lundi 5 octobre 1998 à monsieur Daniel Hébert, directeur du Secrétariat des instances, local D-4635.

AVIS DE VACANCE ET APPEL DE CANDIDATURES

Poste : Doyenne, doyen du Secteur des lettres et communications

Rôle

La doyenne, le doyen de secteur est responsable devant le Conseil académique et les instances de l'Université de l'animation, de la planification, de l'organisation et de la gestion de son secteur.

À ce titre, en liaison avec les unités de son secteur et le Vice-rectorat à la formation, elle, il administre et exécute les politiques et directives adoptées par les diverses instances concernées (Conseil académique, Commission des études, Conseil d'administration, etc.).

Responsabilités

- Dirige son secteur et réalise la coordination entre les unités qui le composent. Veille à l'application, dans son secteur, des règlements, politiques et directives de nature académique, pédagogique ou administrative.
- Préside le Conseil académique du secteur et veille à la réalisation de son mandat.
 - Prépare, pour approbation par le Conseil académique et autres instances s'il y a lieu, les orientations, les priorités du secteur et poli-

tiques qui relèvent de sa responsabilité.

- Procède, dans le cadre des normes et pratiques établies à l'Université, après consultation des unités du secteur et approbation du Conseil académique, aux recommandations nécessaires auprès de la vice-rectrice, du vice-recteur à la Formation pour l'obtention des enveloppes sectorielles de ressources.
- Veille à l'exécution et au suivi des décisions du Conseil académique.
- Prépare le budget sectoriel, conformément aux règles et politiques établies à l'Université en matière d'allocation de ressources, avec la collaboration des unités du secteur, le soumet à l'approbation du Conseil académique, et le recommande à la vice-rectrice, au vice-recteur à la Formation. Veille à l'administration dudit budget dans le respect des normes et politiques établies ainsi que des règles administratives.
- Représente son secteur auprès des milieux externes et est responsable du développement des relations entre son secteur et les différents partenaires du milieu.

Représente les intérêts et préoccupations académiques et de vie universitaire des étudiantes, étudiants auprès des unités administratives et des instances de l'Université.

- Représente son secteur auprès des unités administratives et des instances de l'Université.
- Fait partie, en tant que doyenne, doyen de secteur, du Comité de direction de la vice-rectrice, du vice-recteur à la Formation et participe aux décisions relatives aux orientations et priorités de ce Vice-rectorat, de même qu'à l'élaboration des politiques relevant du Vice-rectorat à la formation, à soumettre aux instances.
- Fait rapport, au moins une fois l'an, au Conseil académique, pour approbation, de la gestion de son secteur et notamment du développement et de l'organisation générale des programmes des trois cycles d'études ainsi que de l'exécution des politiques et directives de l'Université.
- Rend compte à la vice-rectrice, au vice-recteur à la Formation de la gestion et de l'utilisation des ressources humaines, financières et maté-

rielles allouées au secteur et ce, dans le respect des politiques institutionnelles et des règles administratives en vigueur.

Veille à l'application des politiques académiques définies par les instances de l'Université dans le respect des conventions collectives et ententes et en concertation avec les instances et unités concernées et participe à la gestion des ressources humaines affectées au secteur.

Exigences

- Être professeure, professeur régulier à plein temps du secteur.
- Avoir une vaste expérience de direction d'enseignement et de recherche et une bonne connaissance des programmes de son secteur.
- Posséder des qualités de leadership.
- Avoir une connaissance appropriée des structures académiques et administratives de l'UQAM, du réseau de l'UQ et de l'ensemble du réseau universitaire québécois.
- Démontrer les capacités nécessaires pour participer à un processus de changement important.

Mandat

La doyenne, le doyen du secteur est nommé par le Conseil d'administration pour un mandat de cinq (5) ans, renouvelable une (1) fois.

Traitement

Selon l'échelle des professeurs, professeurs majorée de 12 000 \$, avec un minimum de 80 000 \$.

Note: Durant son mandat, la doyenne, le doyen ne perd aucun des droits rattachés à son statut de professeure, professeur et est détaché de son département d'appartenance.

Date limite

Votre candidature, accompagnée d'un curriculum vitae, doit parvenir avant 17 heures, le lundi 5 octobre 1998 à monsieur Daniel Hébert, directeur du Secrétariat des instances, local D-4635.